



**PRÉFET
DE L'ISÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 17 juillet 2023

Contrats d'engagement jeune dans le Grésivaudan

Un an après le lancement du dispositif, Nathalie Cencic, sous-préfète et secrétaire générale adjointe, a échangé ce jour avec les bénéficiaires du dispositif du Contrat d'engagement jeune (CEJ) du Grésivaudan et leurs encadrants à la mission locale Grésivaudan-Alpes-Métropole à Crolles.

Les jeunes, et plus particulièrement ceux les plus éloignés de l'emploi, sont des publics prioritaires de la politique de l'emploi. L'État mène ainsi depuis plusieurs années une politique volontariste pour favoriser l'accès à l'emploi de ces publics.

Depuis le 1^{er} mars 2022, le Contrat d'engagement jeune (CEJ), mis en œuvre par les missions locales et Pôle emploi, permet d'accompagner de manière intensive les jeunes les plus éloignés de l'emploi.

Le CEJ est un parcours entièrement personnalisé qui peut durer de 6 à 12 mois en fonction du profil des jeunes, avec l'objectif de les aider à définir leur projet professionnel et à trouver un emploi.

Quand un jeune signe un CEJ, il bénéficie :

- d'un accompagnement par un conseiller dédié qui le suit tout au long de son parcours et jusqu'à ce qu'il accède à un emploi durable ;
- d'un programme intensif de 15 à 20 heures par semaine composé de différents types d'activités ;
- d'une allocation pouvant aller jusqu'à 528 euros par mois en fonction de ses ressources et sous condition de respecter ses engagements.

En Isère, au 2 juillet 2023, 6 245 jeunes (4 179 en 2022 et 2 066 en 2023) sont entrés dans le dispositif CEJ depuis son lancement en 2022.

Le CEJ est la continuité du plan « 1 jeune, 1 solution » et son budget de plus de 9 milliards d'euros. Lancé à l'été 2020, il vise à offrir une solution à chaque jeune en mobilisant un ensemble de leviers : aides à l'embauche, formations, accompagnements, aides financières aux jeunes en difficulté afin de répondre à toutes les situations. Il a déjà permis à près de 4 millions d'entre eux de trouver une solution : un emploi, une formation ou un parcours d'insertion.

Plus d'informations sur : <https://travail-emploi.gouv.fr/emploi-et-insertion/mesures-jeunes/contrat-engagement-jeune/>

Contact presse

Bureau de la Communication Interministérielle

pref-communication@isere.gouv.fr

[@Prefet38](https://twitter.com/Prefet38) [prefet38](https://www.instagram.com/prefet38) [Prefet38](https://www.facebook.com/Prefet38) [Préfecture de l'Isère](https://www.linkedin.com/company/Prefecture-de-l-Isere)

Préfecture de l'Isère - 12, place de Verdun 38000 Grenoble
Standard : 04 76 60 34 00 – www.isere.gouv.fr